

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [audrey-dubord-marcotte-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/80a24957a61c457802d7d3ab>

Date d'obtention : 2024-10-28 19:52:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Le protocole SEXTO est enclenché si un risque est présent pour l'intégrité physique et/ou psychologique d'un jeune en situation de SEXTAGE. La trousse permet de poser les bonnes questions pour connaître l'amorce, la nature, les intentions, l'étendu de la situation ainsi que déterminer la nature des images partagées, qui est impliqué. Le protocole SEXTO sert à avoir un portrait plus global et plus précis de la situation pour mieux guider nos interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Avec cette formation, je vais savoir quoi faire avec ce genre d'informations, comment être efficiente face à ce genre de situation délicate. Quoi faire et quoi ne pas faire.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire particulièrement attention à respecter le protocole SEXTO lorsque j'aurai à intervenir auprès d'un jeune ainsi que les règles à suivre quand il s'agit de l'investigateur d'un partage de photos/vidéos pour respecter le cadre de lois.